



## Visa visiteur pour un enfant de 2 ans

Par **Lyn Me**, le **10/10/2016** à **12:30**

Bonjour,

Je suis une tunisienne, j'ai eu un proposition d'embauche n france avec un contrat CDI français. Je suis en tain de preparer mon dossier pour avoir la carte séjour "Salariè".

Le problème c'est que je veux faire venir mon anfant de 2 ans avec moi sachant que mon mari travaille encore en Tunisie en attendant qu'il trouvera un travail en france.

Qu est ce que je dois faire? Est il possible de faire un visa visiteur pour mon enfant? Est ce qu'il y a un risque de refus?

Est ce que je peux inscrire mon enfant à la creche ou a la maternelle avec cette visa.

Par **youris**, le **10/10/2016** à **13:25**

bonjour,

un visa visiteur équivaut à un visa long séjour, voir ce lien:

<http://www.consulfrance-tunis.org/Differents-types-de-visas-de-long>

une fois en france, vous pourrez demander un regroupement familial si vous remplissez les conditions exigées.

salutations